



# Assemblée générale

Distr. générale  
10 novembre 2014

Vingt-neuvième session extraordinaire  
Point 3, *b*, de l'ordre du jour

## Résolution adoptée par l'Assemblée générale le 22 septembre 2014

[sans renvoi à une grande commission (A/S-29/6)]

### **S-29/1. Pouvoirs des représentants à la vingt-neuvième session extraordinaire de l'Assemblée générale**

*L'Assemblée générale,*

*Ayant examiné* le rapport de la Commission de vérification des pouvoirs<sup>1</sup> et la recommandation qui y figure,

*Approuve* le rapport de la Commission de vérification des pouvoirs.

*Adoptée en séance plénière  
22 septembre 2014*

<sup>1</sup> A/S-29/6.

